

MISSIONS ET PROTOCOLE D'INTERVENTIONS DU MAITRE G

- Deux missions de l'enseignant chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative définies par le BO d'août 2014 « Fonctionnement et missions du Rased »

- « Prévenir et repérer les difficultés de comportement freinant l'apprentissage »

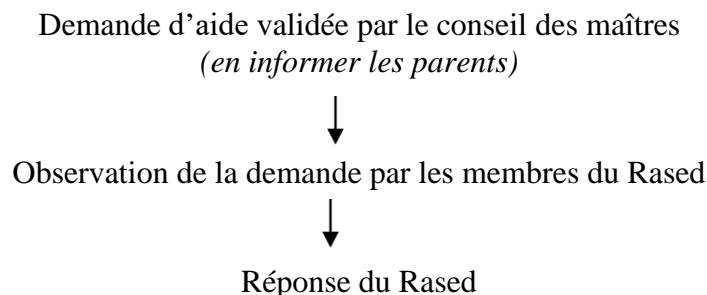
INTERVENTION DIRECTE DE L'ENSEIGNANT SPECIALISE
AIDE REEDUCATIVE DANS LE CADRE D'UN PROJET D'AIDE SPECIALISEE

- « Apporter un appui aux enseignants/aux équipes pour prévenir et analyser les difficultés de comportement freinant l'apprentissage »

« Cerner les besoins et les obstacles à l'apprentissage et accompagner les enseignants pour élaborer des réponses adaptées aux besoins »

PERSONNE RESSOURCE PREVENTION

- La demande d'aide



Si orientation de la demande vers le maître G :

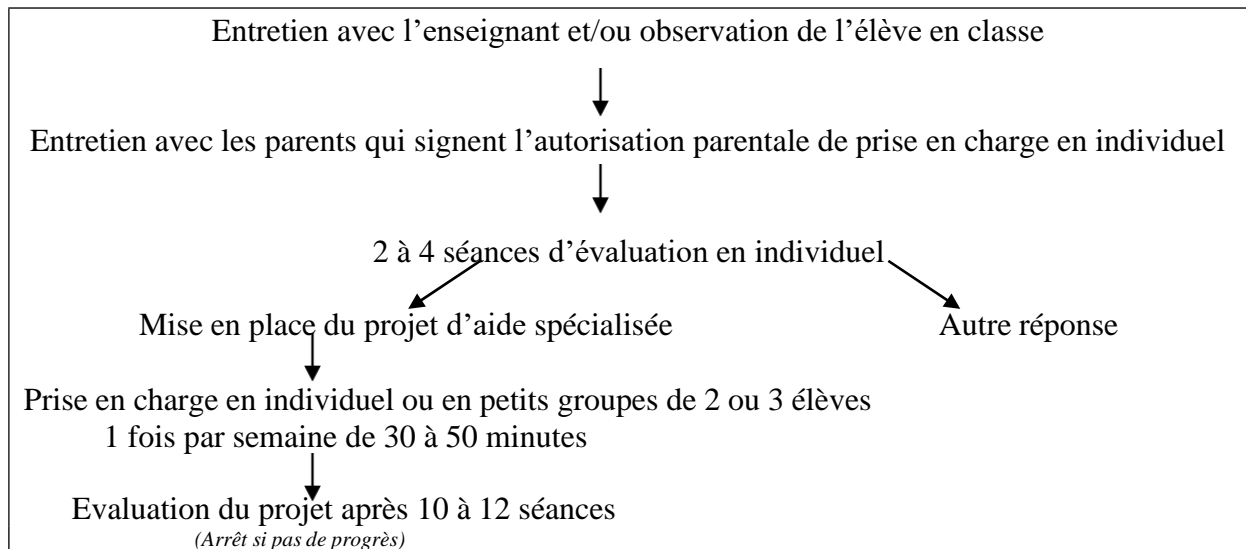
Prise de contact avec l'enseignant puis entretien avec lui et/ou observation de l'enfant en classe.

- L'aide rééducative

L'objectif de l'aide rééducative est de faire progresser l'enfant sur son comportement de travail dans l'activité même en classe.

Elèves ciblés :

- Elèves présentant des difficultés persistantes à entrer dans les apprentissages de part leur comportement. *(Après avoir mis en place des aménagements en classe)*
Ex : inhibition, mise au travail, acceptation des contraintes, motivation, attention, confiance en soi, socialisation,...
- Elèves de MS et de GS



- Prévention en tant que personne ressource

Elèves ciblés :

- Elèves présentant des difficultés persistantes à entrer dans les apprentissages de part leur comportement face à l'apprentissage. *(Après avoir mis en place des aménagements en classe)*
Ex : inhibition, mise au travail, acceptation des contraintes, motivation, attention, confiance en soi, socialisation,...

Dans un premier temps : Entretien avec l'enseignant [et si besoin, observation de l'élève en classe]

Objectifs :

- Retracer l'histoire scolaire de l'élève
- Cibler les obstacles et les réussites dans l'apprentissage
- Cerner les besoins
- Faire le bilan des aides apportées
- Aider à la mise en place des adaptations dans le cadre de la co-intervention durant une ou plusieurs séances.

Dans un deuxième temps :

Selon les besoins de l'élève

Participation au conseil de cycle ou de maîtres

OU/ET

Participation à l'équipe éducative

OU/ET

Entretien avec la famille